

“Rencontres culturelles transfrontalières”

**LES ACTES ET
LES ORIENTATIONS**
DU MERCREDI 19 NOVEMBRE 2013



Parc naturel
transfrontalier
du Hainaut



En introduction...

À l'initiative du Parc naturel transfrontalier du Hainaut et d'un collectif issu des « Aventures artistiques », les Rencontres culturelles transfrontalières du 19 novembre 2013 ont rassemblé des élus, des techniciens, des artistes, des membres d'associations et des habitants, vivant et animant le territoire.

Le territoire, voilà la notion essentielle, centrale, fédératrice même. Les habitants, les artistes, les élus qui le composent et le font vivre participent à l'écriture de son histoire. La culture en est une partie intégrante, elle le façonne tout autant que son paysage.

Ainsi, au travers de projets culturels ou de créations artistiques comme les « Aventures artistiques », le territoire et les habitants, soutenus par les élus, se trouvent, se retrouvent, se découvrent ou se redécouvrent. Alors, de nouveaux patrimoines, transfrontaliers ou non, se créent et s'animent, suscitant un réel engouement auprès de la population.

Cet enthousiasme a été particulièrement ressenti lors de ces Rencontres culturelles transfrontalières. Venus en nombre et de tous horizons (plus de 60 participants), tous étaient désireux d'échanger, de débattre de valeurs partagées et d'envies de faire ensemble, de donner vie à des démarches culturelles participatives créant du lien entre le territoire, les habitants, les artistes et les acteurs locaux.

Elles permirent aux personnes présentes de travailler au sein de trois ateliers thématiques - le territoire, la co-construction des projets et la participation des habitants - esquissant de fait des enseignements pour la suite.

Tout au long de ces Rencontres, les mots et le vocabulaire ont été au cœur des échanges. Florence Rousseau d' « Histoires de mémoires » nous a fait partager le fruit de ses recherches que vous retrouverez en partie dans la rubrique « *Ce que disent les mots* ».

Nous vous invitons à découvrir au fil des pages qui suivent, la retranscription des trois ateliers thématiques et les perspectives qui en découlent naturellement.

Pierre WACQUIER

Président du Parc naturel
des Plaines de l'Escaut



Erick CHARTON

Président du Parc naturel
régional Scarpe-Escaut



Aventures artistiques

Lancées en 2011 par le Parc naturel transfrontalier du Hainaut, les « Aventures artistiques » ont pour objectif d'accompagner des initiatives culturelles alternatives.

À l'origine de la démarche, il y eut un état des lieux partagé de la vie culturelle à l'échelle transfrontalière, réalisé en 2009/2010. Une quarantaine d'acteurs culturels (élus, techniciens, associations...) est alors mobilisée pour échanger autour de cet état des lieux, constater un manque de projets culturels faisant le lien entre territoire, artistes et habitants et identifier les besoins liés à ce type de démarche. De ce constat partagé est né le dispositif « Aventures artistiques », dont le but est de favoriser une création artistique participative valorisant les patrimoines et les ressources durables du territoire par le biais d'un accompagnement sur-mesure des porteurs de projets (ingénierie, communication, financement).

En 2012, 5 projets sélectionnés par le comité d'experts et validés par les élus du Bureau transfrontalier ont abouti et ont été accompagnés. Certains d'entre eux sont encore diffusés ou valorisés. Au terme de la démarche, partenaires, artistes et habitants ont mis en exergue l'intérêt de cette initiative mais aussi les difficultés rencontrées : mobilisation des habitants et des élus, identification et formation des relais, temporalité et perspectives, communication et diffusion...

Pour favoriser le partage des savoirs, des expériences, pour enrichir voire faire évoluer nos pratiques collectives, nous avons conçu et organisé avec un petit groupe d'acteurs locaux les « Rencontres culturelles transfrontalières ».

Vous avez dit ...
culture ?

« La déclaration de Fribourg spécifie que la culture c'est un ensemble de choses : la langue, l'histoire, l'alimentation, le cadre de vie, les vécus... la réalité de chacun qui permet à un individu ou un groupe d'individus d'exprimer son humanité. Les arts font partie de la culture, mais les arts ne sont pas la culture ! La notion est bien plus large » Catherine Stilmant, Inspectrice au Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La Déclaration de Fribourg sur les droits culturels adoptée le 7 mai 2007 est le fruit d'un travail de 20 ans d'un groupe international d'experts, connu sous le nom de « groupe de Fribourg » créé lors d'un colloque en 1991 sur « Les droits culturels, une catégorie sous-développée des droits de l'homme ».



Et si ensemble,
nous avions une
aventure artistique ?

Atelier 1 : le territoire

Comme dans un songe, les artistes sauraient à quelles portes frapper pour concevoir un projet ancré dans le territoire. Élus, habitants, collectivités les aideraient à trouver les bons relais pour que les richesses du territoire deviennent le terreau de leur création.

Quelles sont les clés pour passer du rêve à la réalité ?

Le constat :

« *Le territoire, c'est une tension permanente entre les anciens et les nouveaux. Les anciens ont une connaissance historique de leur territoire, les nouveaux aimeraient s'approprier le territoire. Cependant, la tension peut générer une dynamique territoriale intéressante.* »

Catherine STILMANT, Inspectrice au Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Cet atelier a été animé par :

- Colette Dréan, Conseillère
- valorisation du patrimoine
- et archives à la Direction
- Régionale des Affaires
- Culturelles du Nord-Pas-de-
- Calais et Catherine Stilmant,
- Inspectrice, Direction
- générale de la Culture du
- Ministère de la Fédération
- Wallonie-Bruxelles.

Les clés

au travers des verbatim des participants

[Un besoin manifeste de médiation]

Sur un territoire, quel qu'il soit, le médiateur peut avoir un rôle de mise en relation de personnes (artistes, élus, habitants, techniciens), de projets en lien avec le territoire et ses spécificités. Cette médiation peut intervenir à différents moments. À la naissance d'un projet, en mettant en contact un artiste porteur d'une idée, et des élus par exemple. Le médiateur peut aussi intervenir en cours de projet pour faciliter les échanges entre les habitants et les techniciens. Cet enjeu de médiation est important et le Parc naturel peut être un relais efficace en ce domaine.

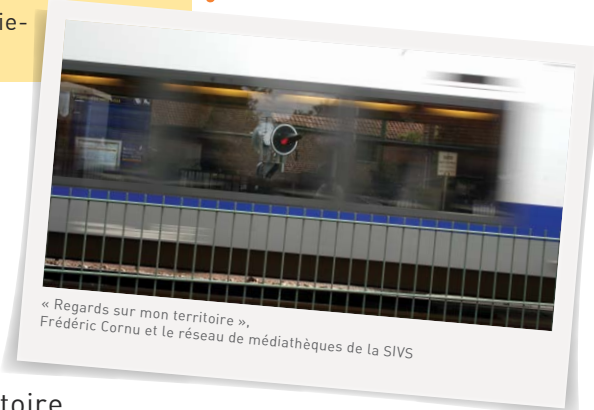
« *Le manque est un manque de médiation. Ce que peut apporter le Parc naturel, c'est l'enjeu de la médiation ; mais aussi poser la question du niveau qualitatif qui semble être l'ossature permettant d'aller loin et d'aller vers des dynamiques pérennes sur ce territoire.* »

[Des envies et des désirs d'actions bien présents]

Dès lors que l'idée d'un projet culturel participatif est évoquée, on se rend compte que les envies de faire, de participer sont bien présentes. Les bonnes volontés ne manquent pas. Il convient alors de tout mettre en œuvre pour rassembler, fédérer ces envies pour créer un terreau propice à l'émergence du projet culturel participatif.

« *Avec ce territoire, si l'on arrive à activer l'ensemble des relais, on pourra co-constituer un processus dans le temps.* »

« *Pour nous il n'y a pas de frontière entre les habitants et artistes, du coup on en voulait, on est devenu autonome, on a fait des répétitions en dehors des répétitions avec la compagnie, on en parlait autour de nous, on invitait la famille, les amis... »*



Le territoire, comme terreau de la création culturelle

« *Ce qui importe, c'est l'ancrage, le point de départ, donner un sentiment d'appartenance à un village, une collectivité.* » Gérard Verrier, membre du Conseil de développement du Pays Pévélois

« *Sur la notion d'appartenance, c'est plutôt de prendre possession de son territoire, le fait de s'approprier le territoire au travers d'une action participative.* » Edwige Machen, Directrice du service communication et culture, Communauté de communes Cœur d'Ostrevent.



[Une évaluation concertée pour une adhésion la plus large possible]

La réussite d'un projet culturel dépend aussi en partie du consensus qui existe autour de ce dernier. Plus le consensus est large, plus l'adhésion au projet culturel participatif des personnes aura tendance à être puissante. Il faut ainsi prendre en compte l'avis du plus grand nombre, en favorisant l'utilisation d'un langage commun et compris de tous.

« Ce qui est primordial, c'est l'évaluation concertée des projets avant, pendant et après. Les opérateurs utilisent un vocabulaire qui n'est pas toujours compris par les habitants. Cette évaluation doit être comprise comme un dialogue et un échange permanents qui contribuent à construire les choses. Concertation ! »

« Avant de commencer un projet, on doit se confronter aux personnes qui vont en bénéficier, pour savoir ce qu'elles attendent, et quel impact on vise. Là, le territoire prend un autre sens parce que c'est la première chose à évaluer : sur quel territoire on travaille, et pourquoi on y travaille. C'est une des grandes difficultés que d'évaluer ce territoire. »

[Des moyens nécessaires et pérennes pour s'inscrire dans la durée]

Pour qu'un projet culturel participatif puisse exister sur un territoire et durer dans le temps, il est indispensable pour ce dernier de disposer de moyens humains, logistiques et financiers.

« À propos de l'après, c'est important d'y penser dès le début, en terme de budget aussi. 30% doivent être consacrés à l'après du projet. »

« Des relais, il n'en manque pas. La difficulté, c'est l'ingénierie qui est autour. »

« Les projets participatifs peuvent se faire sans équipement particulier ; les projets peuvent se déplacer, s'exporter facilement. »



« Au-delà de la frontière : le passage », Michel Karpowicz et les Amis de Marchiennes

« Ce que disent les mots » : Territoire

Définitions générales :

- étendue de terre occupée par un groupe d'humains
- étendue de terre qui dépend d'un état ou d'une juridiction
- zone occupée par un animal qu'il défend contre ses rivaux potentiels

Un territoire implique l'existence de frontières ou de limites. Un territoire politique ou une subdivision administrative sont délimités par une frontière alors qu'un territoire naturel est circonscrit par une limite (fleuve, montagne...).

Définitions dans le champ de la géographie humaine et politique
Depuis une bonne dizaine d'années, on utilise ce mot dans tous les domaines des sciences sociales. Il y a plusieurs définitions possibles :

Selon Guy Di Méo, géographe spécialisé en géographie sociale, le territoire est créé par l'appropriation (économique, idéologique, politique et sociale) d'un espace par des groupes ayant une représentation d'eux-mêmes et de leur histoire.

Selon Bernard Debarbieux, professeur de géographie culturelle et politique, le territoire, ce sont les ressources matérielles et symboliques ayant la capacité de structurer l'existence pratique des individus tout en étant créateur d'identité.

Atelier 2 : la co-construction des projets

Dans un monde idyllique, artistes, élus, habitants, porteurs de projets et financeurs avancent main dans la main. Dans la réalité, chacun pose ses conditions. **Un socle commun de coopération semble nécessaire. Inventons-le ensemble !**

Cet atelier a été animé par :

- Julie Dechamps, Animatrice/
- Directrice de l'Arrêt 59 -
- Foyer culturel de Péruwelz et
- Delphine Leroy, Navetteuse/
- Chargée du projet
- transfrontalier pour l'Arrêt
- 59 et Le Boulon - Centre
- national des arts de la rue

Le constat :

« On est sortis du face à face entre artiste et habitant ; il y a la dimension territoire, la dimension habitant, celle des mandataires et un acteur supplémentaire : l'artiste, qui devient et rend passeur. L'artiste qui confronte les points de vue, qui construit quelque chose de nouveau... »

Andreas Christou de la Cie Arts nomades

Les éléments du socle

au travers des verbatim des participants

[Le temps est une notion essentielle]

De l'avis de tous, la co-construction d'un projet culturel demande du temps. Et si le temps parfois manque, il convient d'adapter les objectifs et les ambitions du projet afin que ce dernier reste réaliste et vivace. Le temps joue donc le rôle d'arbitre et il se trouve au cœur même d'un projet.

« Le souci est que le temps de l'élu n'est pas le temps de l'acteur culturel ! La coopération n'est pas naturelle, même au sein des acteurs culturels. »

« C'est le temps d'infusion du projet qui a été très long, on a construit et déconstruit le projet. »

« Ne nous mettons pas trop de pression, laissons le temps au temps, dans une phase expérimentale. »

[Accepter les différences de langage et de points de vue]

La co-construction suppose que les acteurs d'un projet culturel participatif, quels qu'ils soient, puissent s'exprimer et être écoutés. La tolérance et le respect de l'autre sont des valeurs essentielles dans la réussite du projet.

« C'est la difficulté du langage commun et de la symbolique que l'on met derrière. »

« Il y a une histoire de point de vue, est-ce que mon point de vue c'est le sien ? »

« La difficulté c'est de se comprendre entre élu et artiste et de comprendre aussi certaines formes artistiques mais cela permet de se questionner, de prendre de la hauteur, de se repenser soi et de s'améliorer » Michel Birot, élu à Rieulay



« Atelier Land Art »,
association Cultures du Cœur



« Au-delà de la frontière : le passage »,
Michel Karpowicz et les Amis de Marchiennes

[Définir des objectifs communs et partagés dans une relation de confiance]

De l'expression et de l'écoute de chacun émergent inmanquablement les lignes de forces d'un projet. Ces lignes concertées et partagées forment le canevas du projet. Elles permettent de rapprocher les points de vue et de les orienter tous dans la même direction. Cela se traduit aussi par une prise de risque répartie sur un collectif, plus facilement supportable et source d'une plus grande sérénité.

« Qu'est-ce qu'on construit ensemble ?... Lorsque l'on a des objectifs différents mais que l'on souhaite travailler ensemble ? »

« L'objectif du financeur n'est pas forcément le même que celui de l'acteur. »

« Il n'y a pas de recette miracle mais la notion d'humain et de confiance doit être au cœur du projet. Il est important de se mettre à la place de l'autre, de prendre du recul avec les intérêts de l'autre pour avoir un vrai travail collectif. »

- « Il y a la notion d'objectif commun, d'intérêt commun, nécessaire sur la durée du projet. Pour qu'à un moment il y ait du sens à faire quelque chose ensemble. Dans le sens de : pourquoi on le fait ? Avec qui on le fait ? Comment on le fait ? Ce sont des objectifs inhérents à la co-construction du projet. » Julie Dechamps, Animatrice/Directrice de l'Arrêt 59 - Foyer culturel de Péruwelz

[Une étape importante : fixer le cadre, donner des repères aux participants]

Quand les objectifs d'un projet culturel sont définis, le temps est venu de poser le cadre et les règles, sans lesquels le projet culturel participatif ne peut être viable. Grâce à ce cadre et à ces repères, les acteurs du projet savent où ils vont et pourquoi ils se mobilisent.

« Le rôle du Parc naturel peut être aussi d'appuyer un cadre. La définition de ce cadre avant est nécessaire et ne doit pas apparaître comme étant un a priori, mais bien être construit chemin faisant... »

« Il est indispensable, avant que le projet commence, que se construise un lien inaltérable entre l'artiste et le financement basé sur un objectif commun, un cadre, et une relation de confiance. »



« Ce que disent les mots » : Co-construction

Définitions générales :

Dans le milieu de la démocratie participative et de la participation (source : Akrich Madeleine, « Co-construction », in GIS Démocratie et Participation, Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation), ce terme sert à mettre en valeur l'implication d'une pluralité d'acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet ou d'une action. Il s'agit de la participation d'acteurs « inhabituels » dans la répartition convenue des prérogatives, des compétences et de l'expertise.

En somme, les destinataires d'actions engagées par les décideurs habituels se trouvent réinvestis de la capacité d'intervenir sur la définition de ces actions au même titre que les dits décideurs. Il y a une volonté de sortir d'une transmission verticale des savoirs pour aller vers une transversalité.

La co-construction est innovante dans le sens où elle ouvre la possibilité qu'à tout instant s'engage une discussion sur ce monde en devenir :

1. Les projets techniques prennent donc l'allure d'expérimentations dans lesquelles s'éprouvent, se négocient, se défont aussi, les montages socio-techniques sur lesquels ils reposent.
2. L'innovation serait ainsi en constante reconfiguration, obligée d'intégrer les points de vue des acteurs concernés pour survivre.

Certains auteurs soulignent néanmoins le fait que la capacité des différents points de vue à être pris en compte dépend en partie de rapports de force pré-existants, ce qui limite de fait la portée de cette co-construction.

Atelier 3 : la participation des habitants

Développer des projets culturels « avec » et non « pour » les habitants. « LE » rêve ! **Comment rendre possible leur expression et leur donner envie de participer ?**

- Cet atelier a été animé par :
- Bruno Delmotte, Animateur
- à la Maison de la culture de
- Tournai et Christophe Simone,
- Consultant – CS/Consultance.

Le constat :

« Nous sommes dans une démarche participative pour ne plus être dans une démarche de consommation simple de la culture. Il y a deux façons de faire : soit modérément, soit donner un grand coup de pied dans la fourmière ; c'est ce que nous avons fait. Du coup, nous avons uni nos objectifs, un artiste et une communauté de communes... »

Edwige Machen, Directrice du service communication et culture, Communauté de communes Cœur d'Ostrevent

Les possibles

au travers des verbatim des participants

[Il y a participation et participation !]

De l'implication des habitants dépendent la puissance et la dynamique du projet culturel participatif, quel qu'il soit. C'est un élément fondamental qui doit exister tout au long du processus. Mais pour cela, de nombreux freins doivent être levés.

« On est dans une société où l'on a contracté la prise de risque au minimum ; du coup, dès qu'on prend un risque, on sort des sentiers battus, on est face à des gens terrorisés. C'est d'autant plus vrai ici dans l'ex-bassin minier transfrontalier où l'on a tout organisé pour les gens pendant un siècle, en laissant zéro place à la créativité, zéro place à l'initiative. Cela paraît logique qu'aujourd'hui la participation soit difficile, que les gens aient du mal à franchir le pas. C'est un espace à reconquérir. La participation, ce n'est pas naturel dans le contexte actuel. »

« C'est grâce à l'implication des habitants en amont que le projet fonctionne. Il faut donner envie pour mobiliser les gens. Si on amène un projet « plaqué », si un artiste vient avec un projet clef en main, on ne parvient pas à mobiliser, à impliquer les habitants. »



« T'es d'min coin ? »,
Florence Rousseau, la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent
et le PNR Scarpe-Escaut

« Habitante de Stamburges, j'avais été interpellée par un courrier toute-boîte nous invitant à participer à mieux connaître le village. Par curiosité et très vite « prise au jeu », nous avons cherché des témoignages, certains se sont occupés du livre, d'autres du spectacle théâtre, avec l'aide d'une compagnie professionnelle et le soutien du foyer socio-culturel. On a pu créer quelque chose, faire vivre la mémoire du village pour les générations futures. »



« Nous pourrions être des héros »,
Cie Tambours Battants et la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent

[L'échange et le partage autour du projet culturel participatif]

De l'avis de tous ceux qui ont participé à cet atelier, les deux notions d'échange et de partage sont au cœur du projet culturel participatif. C'est en effet l'essence même de ce type de démarche, permettant de bâtir un projet qui soit l'exact reflet d'un travail collectif et d'envies communes.

« La participation des habitants prend du sens dans une aventure collective ! Les projets nourrissent les relations humaines, créent des liens entre générations entre habitants, mixent les origines sociales. »

« Si on veut que ça marche, pour moi le maître-mot c'est le respect de la personne. Sans qu'il y ait de hiérarchie, sans frontière (administrative, sociale ou d'âge), peu importe son rôle dans le projet... »

- « Au final, il faut que tous à un moment, habitants, artistes, élus... se disent « cette partie du projet, cela vient de moi ». Il faut parfois que l'artiste et le porteur de projet acceptent que ce qui n'était pas forcément prévu existe malgré tout, par la volonté des participants. »
- Bruno Delmotte, Maison de la culture de Tournai

[Il faut un chef d'orchestre]

Si le projet culturel participatif appartient à tous, il est nécessaire d'identifier une personne ou un petit groupe de personnes pour maintenir le projet sur sa ligne et atteindre l'objectif fixé au départ. Il s'agit alors de garantir la cohérence du projet du début à la fin.

« Pour que le projet ait du sens, il faut un garant du projet, le porteur ou l'artiste. C'est ce qui va donner plus de force à l'ensemble, sans forcément accepter toutes les idées. »

« Il y a des constructions qui évoluent, on change, on rebondit, l'important est de conserver le fil conducteur du projet. Donc il faut « un chef d'orchestre », quelqu'un qui tempore, un modérateur... »

« Il faut donc un cap, que ce soit le porteur de projet, l'artiste, le comité de pilotage ou tous ensemble. »

- « La bienveillance, plus que la pédagogie pour l'artiste, c'est quelque chose de fondamental. Respecter l'autre, ce dont il est capable, ce dont il a envie. C'est là-dessus que l'on construit un projet participatif. »
- Andreas Christou, Cie Arts Nomades



« Ce que disent les mots » : Participation

Définitions générales :

Dans les milieux relevant de la gouvernance, de la démocratie participative, de la citoyenneté, la participation désigne les procédures, démarches ou tentatives faites pour donner un rôle aux individus dans la prise de décision affectant la communauté ou l'organisation dont ils font partie.

Tout savoir sur les différents degrés de participation

D'après Sherry R. Arnstein, consultante américaine sur la pratique démocratique.

1. **La manipulation** : Information biaisée utilisée pour « éduquer » les citoyens en leur donnant l'illusion qu'ils sont impliqués dans le processus
2. **La thérapie** : Traitement annexe des problèmes rencontrés par les habitants, sans aborder les vrais enjeux

3. **L'information** : Les citoyens reçoivent une vraie information sur les sujets en cours, mais ne peuvent donner leur avis
4. **La consultation** : Des enquêtes ou des réunions publiques permettent aux habitants d'exprimer leur opinion sur les changements prévus
5. **La conciliation** : Quelques habitants sont admis dans les organes de décisions et peuvent avoir une influence sur la réalisation des projets
6. **Le partenariat** : La prise de décision se fait au travers d'une négociation entre les pouvoirs publics et les citoyens
7. **La délégation du pouvoir** : Le pouvoir central délègue à la communauté locale le pouvoir de décider un programme et de le réaliser
8. **Le contrôle citoyen** : Une communauté locale gère de manière autonome un équipement ou un quartier.

3 Ateliers riches d'enseignements !

Au-delà de chaque sujet traité, les ateliers ont permis l'émergence d'enseignements généraux et transversaux. Cela montre avec la plus grande évidence que chaque thème – le territoire, la co-construction, la participation des habitants – est étroitement lié aux deux autres. Ainsi, un projet culturel participatif se nourrit, se construit et vit à partir de grandes notions que sont :

[Le temps]

Mesure incontournable à laquelle nous sommes tous soumis, le temps est une donnée complexe, qui tient une place centrale dans le projet culturel participatif avant, pendant et après. Le temps est tout d'abord appréhendé de manière différente, que l'on soit un habitant, un artiste, un élu. Ici, on parle bien de temps consacré au projet par les différents acteurs. Par exemple, un habitant qui travaille la journée pourra donner de son temps au projet uniquement sur son temps de loisir. A l'inverse, l'artiste ou l'élu utilisent une partie de leur temps de travail pour le projet.

Comme une suite logique à ce qui vient d'être dit précédemment, il faut aussi du temps pour que la mobilisation de tous les acteurs soit possible. Selon les disponibilités des uns et des autres, le temps de construction du projet peut être plus ou moins long. Là où pour certains quelques mois ont suffi, pour d'autres, on parle d'années. Enfin, un projet culturel participatif demande du temps pour que ce dernier prenne, infuse et qu'il implique le changement attendu.



« Malle Terre-Terrain-Territoire »,
PNR Scarpe-Escaut

• « Est-ce que l'on reconduirait
• la démarche en 2014 ? Oui,
• mais ! Adopter la démarche
• en renforçant le travail
• de communication, en
• expliquant la démarche et
• les objectifs à atteindre, en
• prévoyant des échanges
• réguliers avec les artistes,
• participants et partenaires
• ; en ayant un travail de
• médiation avec les élus. »
• Jocelyne Malfigan, élue de
• Marchiennes

[L'évaluation concertée des projets]

L'évaluation doit être comprise comme un dialogue et un échange permanents qui contribuent à construire la dynamique. Dans un premier temps, tous les acteurs doivent donc apprendre à se parler, en utilisant un langage commun et accepté de tous. Durant toute la phase de construction du projet, l'évaluation concertée permet de maintenir au plus haut niveau l'adhésion de chacun. Chaque acteur du projet se sent ainsi écouté et impliqué. Une fois que le projet culturel participatif a abouti, cette évaluation se doit encore d'exister pour enrichir ou adapter le projet, avec pour objectif d'optimiser ou combler des lacunes ou tenir compte de remarques faites par les visiteurs voire les spectateurs.

[L'importance du processus]

Un projet culturel participatif est une réussite dès lors que les habitants, l'artiste, les élus arrivent à travailler ensemble. Que ce dernier rencontre ensuite un succès massif auprès du public, ce n'est peut-être pas là l'essentiel finalement. L'implication, l'engagement, la participation de chacun, c'est ça qui donne du sens à un projet participatif. C'est sa valeur pédagogique pour les participants qui est fondamentale. Qu'il soit en plus un outil de sensibilisation pour les spectateurs, c'est un peu comme la cerise sur le gâteau. Ce processus est d'autant plus efficace qu'il fonctionne en circuit court, avec une échelle de proximité qui le rend possible.

[La médiation éducative et culturelle]

Cette entremise s'avère nécessaire pour créer les conditions favorables au dialogue, favoriser la créativité, aider à fixer un cadre, un cap pour le projet collectif et à le maintenir dans le temps. Elle peut aussi redonner un nouvel élan à une dynamique qui s'essouffle ou rapprocher des points de vue. Cette médiation peut être alors considérée comme recours ou méthodologie selon les besoins.

[La communication]

Une nouvelle forme de communication est à inventer pour ce type de projets qui sort des standards des principaux médias. Doit-on parler de communication citoyenne ? Toujours est-il que cette communication est absolument nécessaire pour expliquer, donner envie et fédérer autour du projet, donner la parole à chacun.

[La mobilisation des élus]

L'une des clés pour réussir ce type de projet, c'est la mobilisation des élus. Bien que cela semble aller de soi, c'est loin d'être une évidence et ce pour une raison simple : non pas que ces derniers ne se sentent pas concernés par le projet mais parce que bien souvent, ils ne s'y sont impliqués que tardivement. Un effort doit donc être fait pour intégrer le plus tôt possible les élus dans le projet culturel participatif, l'idéal étant de les impliquer dès la phase de démarrage.

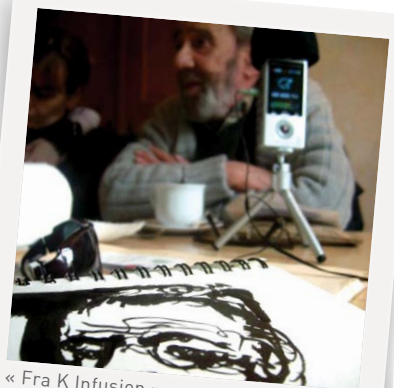
[« L'après »]

« L'après » du projet culturel participatif doit être pensé dès le démarrage. Il convient donc d'anticiper certaines choses comme l'autonomie des participants, l'outillage, l'effet réseau et l'ingénierie d'accompagnement pour consolider les dynamiques dans la durée. En résumé, la question qui se pose est la suivante : de quels moyens va disposer le projet culturel participatif pour vivre dans le temps ? Les élus et les porteurs de projet ont probablement un rôle important à jouer ici.

[La coopération transfrontalière]

Bien que la démarche soit aussi transfrontalière, elle n'a pas abouti à des projets transfrontaliers. Si des envies ont émergé de part et d'autre de la frontière, elles se sont heurtées à des difficultés les empêchant de se concrétiser. Pour autant, les échanges d'expérience, les relations humaines par-delà la frontière entre porteurs de projets, élus, habitants, participent au processus. Finalement, le constat qui s'impose est qu'il est plus facile de donner vie à un projet culturel participatif le long de la frontière qu'à un projet qui transcenderait les frontières.

- « Peu d'opérateurs ont un
- espace commun comme le
- Parc naturel transfrontalier
- du Hainaut. Les gens ont
- des racines des deux côtés
- de la frontière. »
-
-



« Fra K Infusion »,
Cie Arts Nomades et Foyer Culturel
de Beloeil

Les orientations données par les élus du Bureau du Parc naturel transfrontalier du Hainaut



Depuis les « Rencontres culturelles transfrontalières » du 13 novembre 2013, les élus, à l'écoute des propositions des participants, souhaitent donner de nouvelles orientations aux futurs projets culturels du territoire transfrontalier :

[Permettre l'émergence de projets transfrontaliers et les rendre pérennes]

Étant donné qu'il existe déjà des expériences exemplaires en matière de coopération culturelle transfrontalière - le Foyer culturel de Péruwelz et Le Boulon - le projet du Parc naturel transfrontalier du Hainaut (PNTH) ne doit pas être en concurrence avec ces dynamiques qui sont une chance pour le territoire et ses habitants. Il ne s'agit pas de le faire à la place des opérateurs compétents mais d'aider les relais locaux à développer ce type de projet, de créer les conditions favorables pour les faire émerger.

... au travers des verbatim

« Le message transfrontalier est venu des deux côtés de la frontière en même temps, transversal, répétitif pour marquer les esprits. Néanmoins, la démarche transfrontalière n'a pas permis l'aboutissement de projets culturels mélangeant des acteurs des deux côtés de la frontière. C'est un regret. C'est aussi le constat que le chemin à parcourir n'est pas si facile ! On part de loin ! Pour autant, les échanges d'expérience, les relations humaines entre porteurs de projets, élus, habitants, par-delà la frontière participent au processus. C'est culturel ! Ça se construit avec le temps, sur la confiance, en maintenant la dynamique dans la durée. »

« Devant les enjeux de la transition énergétique, c'est la transition relationnelle qu'il faut préparer ! Un changement d'approche s'impose. Cette expérience en est une amorce, elle va dans le bon sens et doit être maintenue dans la durée. On doit se fixer une ligne directrice sur plusieurs années à partir de la frontière pour se déployer progressivement sur l'ensemble du territoire. »

[Intégrer les élus et les habitants aux démarches culturelles participatives et ce, dès la phase de démarrage]

Un projet culturel participatif a pour vocation de rassembler des acteurs venant de sphères différentes : des élus, des techniciens, des artistes et des habitants. Si certains se trouvent d'office au cœur du projet, il est important de faire en sorte que tous les acteurs soient intégrés dès la phase de démarrage. Chacun a ainsi le même niveau de compréhension et d'implication. L'échange et le partage autour du projet s'en trouveront renforcés.

... au travers des verbatim

« La participation des élus dès l'amont de ces démarches est nécessaire. Ce n'est pas facile de parler de ces projets sans les avoir vécus. »

« Les citoyens doivent être au cœur du futur projet du territoire transfrontalier. »

[Stimuler les projets culturels participatifs et favoriser le dialogue entre les différents acteurs]

Il apparaît comme une évidence que le PNTH a pour vocation d'être un co-opérateur culturel, avec les autres, en faisant converger les compétences, en les décloisonnant, en apportant l'identité qui lui est propre. Il a aussi un rôle de médiation et d'interlocuteur avec des partenaires privilégiés comme les intercommunalités, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Conseil Général du Nord et le Conseil Régional du Nord-Pas de Calais, qu'il faut continuer à associer à cette démarche transfrontalière.



... au travers des verbatim

« Faire en sorte que les habitants du PNTH s'approprient les richesses de leur lieu de vie, c'est l'objectif premier, quel que soit le média utilisé. La culture est un de ces moyens. Un Parc naturel c'est un territoire, des hommes, des activités, des relations... La culture en fait partie intégrante. C'est notre boulot ! »

« Le champ de l'action culturelle, la médiation éducative et culturelle expérimentée ici sont des leviers importants de la mobilisation et de l'émergence de l'expression des habitants. Le PNTH doit être innovant en incluant ces approches participatives dans la construction des actions transfrontalières, toutes thématiques confondues. »

« Les conditions favorables à réunir pour l'émergence de ces projets sont à préciser concrètement à partir de la matière de ces rencontres culturelles transfrontalières et du dialogue à renforcer entre les différents acteurs. Pourquoi pas sous la forme d'une charte d'engagement. »



Remerciements

Le Parc naturel transfrontalier du Hainaut remercie l'ensemble des partenaires ayant contribué à la réussite de cette journée, et en particulier :

[Les intervenants :]

- Georges Torck de l'asbl COMPAS.
- Pour le projet « Fra K Infusion » : Andreas Christou de la Cie Arts Nomades, de Delphine Legrand-Mahieu du Foyer culturel de Beloeil, Sarah Wlomainck du Foyer socio-culturel d'Antoing et Betty Decobec, habitantes de Beloeil ;
- Pour le projet « Nous pourrions être des héros » : Gregory Cinus de la Cie Tambours Battants, Edwige Machen de la Communauté de communes Coeur d'Ostrevent, Michel Birot élu à Rieulay, Jocelyne Malfigan élue à Marchiennes et Sylvie Guinez habitante de Warlaing
- Florence Rousseau d' « Histoires de mémoires ».

[Les animateurs et rapporteurs des ateliers :]

- Colette Dréan, Conseillère valorisation du patrimoine et archives à la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Nord-Pas-de-Calais
- Catherine Stilmant, Inspectrice, Direction générale de la Culture du Ministère de la Fédération Wallonie Bruxelles
- Julie Dechamps, Animatrice/Directrice de l'Arrêt 59 - Foyer culturel de Péruwelz
- Delphine Leroy, Navetteuse/Chargée du projet transfrontalier pour l'Arrêt 59 et Le Boulon - Centre national des arts de la rue
- Bruno Delmotte, Animateur à la Maison de la culture de Tournai
- Christophe Simone, Consultant - CS/Consultance
- L'équipe technique de l'Espace Associé de Saint-Amand-les-Eaux
- L'équipe du Parc naturel transfrontalier du Hainaut ayant contribué à l'organisation de cette journée

[Et tous les participants ...]



Les participants

- Elisabeth ATMEARE**,
Office municipal culturel de Rieulay
- Emmanuelle BACQUART**,
Association «Passages Secrets» (Nivelle)
- Corinne BILLOUEZ**,
Fondation Rurale de Wallonie (Ellezelles)
- Michel BIROT**,
Mairie de Rieulay
- Jean BODART**,
Association CHANSEM (Rosult)
- Jean-François BOUCHER**,
Youngaya
- Thomas BOUCKNOOGHE**,
Association «Typo Art» (Frenes-sur-Escaut)
- Marjorie CAUDRON**,
Conseil Général du Nord
- Thérèse CHARPY**,
Mairie de Raismes
- Erick CHARTON**,
Parc naturel régional Scarpe-Escout (Saint-Amand-les-Eaux)
- Andreas CHRISTOU**,
Cie Arts Nomades (Bois de Lessines)
- Grégory CINUS**,
Cie Tambours Battants (Lille)
- Raphaël COIPEL**,
Culture.Wapi (Tournai)
- Stéphane COQUETTE**,
Médiathèque de Péruwelz
- Frédéric CORNU**,
Artiste-photographe (Rosult)
- Marie COUILLARD**,
Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (Walers)
- Hélène DECAUDIN**,
Conseil Général du Nord (Lille)
- Betty DECOBECQ**,
Habitante (Beloeil)
- Frédérique DELEPLANQUE**,
Comédia (Landas)
- Bruno DELMOTTE**,
Maison de la culture de Tournai
- Julie DESCHAMPS**,
Arrêt 59 - Foyer culturel de Péruwelz
- Thomas DEVILLERS**,
Club Léo Lagrange (Hergnies)
- Pierre D'HAENENS**,
Show Flamme (Bruxelles)
- Colette DREAN**,
Direction Régionale des Affaires Culturelles (Lille)
- Pascal DUBOIS**,
Association « La compagnie des vieux objets »
(Bruay sur Escaut)
- Amandine DUFFE**,
Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Scarpe (Rosult)
- Elisabeth DUPREY**,
Chargée de production et diffusion (Lille)
- Julie DUSART-BOCHE**,
L'Ecurie - espace créatif et artistique (Saint-Amand-les-Eaux)
- Guy FLODROPS**,
Médiathèque départementale du Nord (Le Quesnoy)
- Rita FONTENIER**,
Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent (Lewarde)
- Emma GARZARO**,
Cie L'interlude Théâtre (Lille)
- Alice GOELZER**,
Mairie de Warlaing
- Carine GUILBERT**,
Conseil Général du Nord (Lille)
- Sylvie GUINEZ**,
Habitante de Warlaing
- Marie-Hélène HORAIN**,
Les Ateliers du Wacq (Saint-Amand les Eaux)
- Anne HORY**,
Centre de lecture publique (Antoing)
- Nicolas HUGUENIN**,
Hors-Cadre (Lille)
- Franck JASIK**,
Mairie de Fresnes-sur-Escout
- Bernard LANNOY**,
Association « Bruilloise Mémoire et Patrimoine » (Bruille Saint Amand)
- Bernard LARIVIERE**,
Association «ARTISAMIS» (Bernissart)
- Catherine LAUGIER**,
Parc naturel des Plaines de l'Escaut (Bon-Secours)
- Agnès LAVERGNE**,
Parc naturel régional Scarpe-Escout (Saint-Amand-les-Eaux)
- Martine LECHENE**,
Rêves d'enfants sur mesure (Rumegies)
- Audrey LEGENDRE**,
Parc naturel régional Scarpe-Escout (Saint-Amand-les-Eaux)
- Céline LEGRAND**,
Mairie de Condé sur l'Escaut
- Delphine LEGRAND-MAHIEU**,
Foyer culturel de Beloeil
- Reinold LEPLAT**,
Parc naturel des Plaines de l'Escaut (Bon-Secours)
- Delphine LEROY**,
Arrêt 59 - Foyer culturel de Péruwelz et Le Boulon
(Péruwelz et Vieux-Condé)
- Agnès LESUR**,
Biographe (Flines lez Râches)
- Marjorie LEVASSEUR**,
Parc naturel régional de l'Avesnois (Le Quesnoy)
- Edwige MACHEN**,
Communauté de communes Cœur d'Ostrevent (Lewarde)
- Jocelyne MALFIGAN**,
Mairie de Marchiennes
- Rébecca PAUL**,
Compagnie Zapoï (Valenciennes)
- Michel PENNEQUIN**,
Mairie de Warlaing
- Sandrine QUESTIER**,
Artiste-musicienne/chanteuse
- Florence ROUSSEAU**,
Histoires de mémoire (Lille)
- Lucile SAVIGNAT**,
Mairie de Bernissart
- Christophe SIMONE**,
CS Consultance (Lille)
- Catherine STILMANT**,
Fédération Wallonie-Bruxelles
- Thierry TENEUL**,
Association « Les amis de Marchiennes »
- Marion TRIGALET**,
Conseil Général du Nord (LILLE)
- Georges TORCK**,
COMPAS asbl (Tournai)
- Mélanie VANDENDRIESSCHE**,
Fondation rurale de Wallonie (Ellezelles)
- Valérie VANOUDEWATER**,
Parc naturel des Plaines de l'Escaut (Péruwelz)
- Cédric VERLYNDE**,
Association «Tous Azimuts» (Mortagne du Nord)
- Gérard VERRIER**,
Conseil de développement Pays Pévélois (Genech)
- Sarah WLOMAINCK**,
Foyer socio-culturel d'Antoing
- Thérèse ZAREMBA**,
Bibliothèque d'Aubry du Hainaut



Parc naturel transfrontalier du Hainaut



Parc naturel des Plaines de l'Escaut **Parc naturel régional Scarpe-Escaut**
rue des Sapins, 31 357, rue Notre Dame d'Amour
B - 7603 Bon-Secours F - 59230 Saint-Amand-les-Eaux
Tél. +32 [0]69 77 98 10 Tél. +33 [0]3 27 19 19 70
parcnaturel@plainesdelescaut.be contact@pnr-scarpe-escaut.fr
www.plainesdelescaut.be www.pnr-scarpe-escaut.fr

